Information destinée aux **oncolgues** hospitaliers, **hématologues** hospitaliers, **rhumatologues** hospitaliers, **internistes**, **dermatologues** hospitaliers, **réanimateurs** hospitaliers, **pharmaciens** hospitaliers

Chez les patients atteints de maladies auto-immunes, des cas de **réactions cutanées sévères**, tels que **syndrome de Lyell** (nécrolyse épidermique toxique) et **syndrome de Stevens-Johnson** ont été rapportés lors de l'**utilisation** de **MabThera** (rituximab), avec une fréquence très rare. Parmi ces cas, un cas fatal de syndrome de Lyell a été rapporté. Des cas similaires avaient été auparavant observés chez les patients atteints d'hémopathies malignes et décrits dans le Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP) et la notice de ce médicament.

Aussi, en cas de survenue de réactions cutanées sévères, le traitement par MabThera® doit être définitivement arrêté.

Le RCP et la notice ont été mis à jour pour prendre en compte cet effet indésirable chez les patients atteints de maladie auto-immune.

- Information importante de pharmacovigilance destinée aux professionnels de santé : Syndrome de Lyell (nécrolyse épidermique toxique) et syndrome de Stevens-Johnson associés à l'utilisation de MabThera® (rituximab) - Lettre aux professionnels de santé (14/05/2013) (493 ko)